

COMITE DES FÊTES de la VILLE DE VANNES

FÊTES D'ARVOR 2007

FICHE D'INSCRIPTION DES JEUNES CREATEURS

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse :

Téléphone :

Email :

REGLEMENT :

Le Comité des Fêtes d'Arvor a décidé de promouvoir les jeunes créateurs qui remplissent les conditions suivantes :

- 1- Etre âgé de moins de 30 ans
- 2- Créer des œuvres d'arts en lien direct avec la culture bretonne mise en valeur à l'occasion des Fêtes d'Arvor les 13, 14 et 15 août 2007 à Vannes
- 3- Etre présent physiquement pendant les 3 jours de l'exposition
- 4- S'agissant d'une exposition non marchande, il n'y a pas de vente pendant l'exposition.
- 5- Fournir une caution de 100€ qui ne sera encaissée qu'après l'exposition et uniquement si l'exposant est absent lors de l'exposition.

Les candidatures sont à envoyer, avec une présentation sommaire et quelques photos, avant le 30 juin 2007 à l'adresse suivante :

**Monsieur Le Président
Exposition des Jeunes créateurs
Comité des Fêtes
Hôtel de Ville
Place Maurice marchais
56000- Ville de Vannes**

Les candidatures seront examinées par une commission qui prendra sa décision avant le 15 juillet 2007 et en informera les candidats.

Le nombre d'exposants étant limité, les candidatures seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée.